

COLLECTIF STOP LGV SUD SAINTE BAUME

stoplgvsudsaintebaume.org

LETTRE D'INFORMATION

Juillet 2019

LOI D'ORIENTATION MOBILITE:

Le parcours institutionnel du combattant

Pour aller plus vite, le gouvernement engage la procédure accélérée, le 26 novembre 2018

-26/11/2018 au 19/03/ 2019 : 1^{er} lecture et commissions au Sénat , amendements et vote

-03/04/2018 au 10/07/2019 : lecture de la loi, commissions, au parlement, amendements et vote

-Le 10 juillet 2019 , 2^{ème} présentation au sénat : la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation des mobilités s'est réunie. Elle n'est pas parvenue à un accord.

La loi n'est pas encore votée

LOI D'ORIENTATION MOBILITE ET ROLE DE LA REGION

L'enquête publique sera lancée en 2021 pour les phases 1 et 2 (gare St Charles et Antibes/Nice et la Pauline), suivie de la déclaration d'utilité publique fin 2022 : une façon d'ouvrir la voie aux phases 3 et 4 (Marseille/Aubagne et Aubagne :Toulon). Cette projection dans le temps, concernera les générations suivantes, une manière détournée qui laisse penser que le projet peut encore être modifié par les prochains gouvernements. **VIGILANCE ! La mobilisation doit continuer.**

- Le président Muselier met en avant la nécessité de désenclaver la Région et de compléter l'Arc Méditerranéen. Pour cela, il fait appel aux financements européen (30%): l'objectif stratégique est de répondre à un tourisme héliotropique et non pas de réaliser une politique des déplacements de proximité.

- Le président de Région ouvre une campagne médiatique auprès des maires et des élus pour les convaincre de la cohérence du projet : réaliser la LN PCA en liaison avec l'inter modalité. Or, ni le Haut Var ni la ligne Carnoules/Gardanne ne sont pris en compte. Sa communication marginalise la question fondamentale des déplacements de proximité.

Sur notre site internet : son courrier aux maires et notre réponse

AGENDA

- 16 juillet :Rencontre avec Monsieur ILLES Directeur du projet
- 7 septembre : Forum des associations au Beausset

LA POSITION DE NOS ELUS

- Les élus de Sud Sainte Baume votent à l'unanimité, une motion contre la LNPCA
 - Mme Gomez- Bassac, députée, a voté la loi sur la mobilité, en 1^{er} lecture, mais déclare dans la presse, être contre la priorité 4 (Aubagne –Toulon)
 - Madame KAUFMANN, sénatrice, vote la loi, mais demande la rénovation de Carnoules/Gardanne
- Pour ces deux élues, nous aurions préféré un refus clair et net du projet.**

PROPOSITION D'ACTION :

Vous pouvez aller sur le site SNCF RESEAU poser vos questions sur la Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur et donner votre avis.

SNCF Réseau organise pour les phases 1 et 2

- Des ateliers thématiques :
 1. 27 septembre à 19h(environnement)
 2. 2 octobre à 19h à Marseille (socio économique)
 3. 3 octobre 19h (saturation ferroviaire)
- Une réunion de clôture le 15 octobre à 19h à Toulon (pas encore de lieu)

Pour plus d'information et pour s'inscrire :
<http://www.lignenouvelle-provencecotedazur.fr/>